

Formation en alternance art 45. CEFA

Maçon / Maçonne

HIP Maçon/Maçonne		HSP Maçon/Maçonne	
3	4	5	6

Formation générale

Français	3	3	3	3
Sciences humaines	2	2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2

Formation technique et pratique

Technologie et travaux pratiques	8	8	8	8
----------------------------------	---	---	---	---

15	15	15	15
----	----	----	----

Sous réserve de modification : année scolaire 2018-2019.

Obtention en fin de formation du certificat spécifique de Maçon/Maçonne.

Insertion professionnelle.

La formation en école (deux jours) est complétée par un apprentissage sur le terrain en entreprise.

Cet apprentissage en entreprise est lié à la signature d'un **contrat d'alternance**. Celui-ci est le même que dans n'importe quel autre centre de formation en alternance de Wallonie.

Ce contrat est lié au plan de formation proposé par le CEFA et tu perçois une indemnité d'apprentissage qui évolue au fil de ta formation.